

Géographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **46 (1917)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Combien de fois, ne sortons-nous pas de l'école la tête lourde, la poitrine oppressée, le corps fourbu et le moral déprimé ! Et la cause ? Nous nous sommes dépensés sans mesure pendant trois ou quatre heures consécutives, nous nous sommes rués à la besogne, nous avons lâché la bride à notre zèle et à notre langue ; dans des élans mal calculés, nous avons voulu emporter d'assaut tous les obstacles et vaincre à tout prix la mollesse de celui-ci, la sottise de celui-là, la turbulence et l'étourderie de la masse. Et quand vient la fin de la journée, nous nous trouvons, comme l'attelage du fabuliste, essoufflés et rendus.

Toute cette dilapidation de zèle a abouti à quoi, en somme ? A réveiller quelques endormis, peut-être, mais à coup sûr à fatiguer l'attention du grand nombre et à provoquer d'une façon lente, mais sûre, un épuisement prématuré du maître. Les nerfs trop tendus finissent par perdre tout ressort. Cette fière énergie, ce juvénile enthousiasme, s'ils sont gaspillés mal à propos, ne pourront se soutenir indéfiniment. L'heure viendra où, vaincus par la fatigue, nous devons modifier notre tactique et nous résigner à économiser nos forces. A une époque où l'existence devient difficile à tous, surtout aux humbles, aux faibles, aux gagne-petit, il importe de *tenir*, de *durer*. Pour cela, tout en remplissant consciencieusement nos devoirs professionnels, ménageons nos énergies, arrêtons le déluge de paroles bruyantes et superflues qui se pressent si souvent sur nos lèvres et risquent de submerger les notions essentielles, mais peu nombreuses, qui constituent la pâtée intellectuelle quotidienne de nos bambins. Notre zèle, pour être contenu, n'en sera que plus fécond, notre langage, devenu moins exubérant, gagnera en clarté et en précision. Ce sont les temps sereins et ensoleillés qui assurent les belles moissons et non les vents violents et tumultueux, précurseurs de tempêtes. X.



Géographie

Le programme de géographie pour l'année scolaire 1917-18 prévoit l'étude de la Suisse alpestre. Nous constatons avec plaisir que le cours moyen est quelque peu déchargé dans cette branche. La réduction permettra des leçons moins copieuses et, partant, moins indigestes.

Pour correspondre aux désirs exprimés par des collègues, nous continuons, dans le *Bulletin*, la publication de quelques leçons-types. Celle de ce jour s'adresse au cours moyen de nos classes. Elle a pour but l'étude d'une partie de la Gruyère. Pour l'ensemble du district, nous

proposons un minimum de cinq leçons dont voici la matière abrégée :

- 1° La montagne, caractères des Basses-Alpes, vue d'ensemble du district, sa situation, sa forme, son étendue. (Voir à ce sujet l'Almanach du P. Girard, édition de 1917, page 204, *Les Alpes fribourgeoises*.)
- 2° La contrée de Vaulruz avec Bulle et La Tour.
- 3° La Basse Gruyère.
- 4° La Haute Gruyère.
- 5° La vallée de Charmey.

Cet ordre n'a rien de rigoureux, le point de départ d'une leçon géographique étant le domicile de l'enfant.

De Romont à Broc.

Nous donnerons seulement les matériaux de ce thème, laissant aux maîtres le soin de le développer suivant les observations faites et les moyens intuitifs à disposition.

Idee concrète de la leçon : Un pèlerinage aux Marches ou une visite à la fabrique de chocolat Cailler, à Broc.

Elaboration didactique. Romont, sa situation. La ligne Romont-Bulle, la suivre sur la carte, forte déclivité autour de Romont ; genre de traction. Contrée parcourue jusqu'à la limite de la Gruyère ; Vuisterens et Sales ; entre deux, un affluent de la Glâne, la Neirigue et ses sources. Faire observer au nord-est de Sales les derniers gradins du Gibloux et au sud les Alpettes avec leurs belles forêts, leurs nombreux pâturages parsemés de chalets ; un chalet est l'habitation qui s'élève au milieu du chal, terre bordée, coupée de forêts. Dans la plaine, les marais tourbeux de Sales ; la tourbe aujourd'hui appréciée, pourquoi ? Ici, les cultures de la plaine diminuent, les prairies naturelles augmentent ; remarques sur la nature du sol, les relations entre la terre et la vie économique, sociale des habitants ; élevage du bétail, race bovine fribourgeoise.

Vaulruz, village paroissial à 5 km. de Bulle ; ancien château abritant en ce moment environ 200 enfants belges ; deux gares : ligne Romont-Bulle au nord, ligne électrique Palézieux-Châtel-Bulle au sud ; la Sionge, affluent de la Sarine. Des fenêtres du train entre Vaulruz et Bulle on voit très bien le grand village de Vuadens et sur les premières pentes de la montagne, l'hôtel-chalet des bains des Colombettes, patrie du *Ranz des vaches*, l'ancien couvent de la Part-Dieu, supprimé en 1848. Dès ce moment, notre horizon devient borné ; les montagnes fribourgeoises forment autour de nous un rempart naturel ; au sud, le Moléson, au sud-est le Vanil noir, les dents de Follieran, de Brenleire, de Broc. à l'est, la chaîne de la Berra, au nord, le Gibloux ; entre ces deux dernières, une belle échappée de vue sur la Basse Gruyère.

Bulle ! tout le monde descend, c'est le point terminus de la ligne ; deux gares ; voitures électriques ; comparaison avec les wagons des C. F. F. ; explication de l'abréviation C. E. G. Bulle, chef-lieu du district, 4,000 habitants, bâti dans la plaine, altitude 770 m. Comme Romont, site charmant ; point de jonction des routes de la contrée, aussi grand centre commercial ; commerce de bétail, marchés et foires le jeudi, foire de la Saint-Denis 3 jours ; commerce de fromages, le gruyère, le vacherin, la fondue ; commerce actif des bois ; commerce des pailles tressées a perdu son importance. Bâtiments à remarquer : le château, siège de la préfecture et des autorités du district ; belle église paroissiale,

le couvent des Capucins date de 1665, son église est sous le vocable de Notre-Dame de Compassion ; fabrique de meubles « Gruyéria ».

A 1 km. de Bulle, la Tour-de-Trême ; explication de ce nom composé ; cours de la Trême, nature torrentueuse de cette rivière, travail d'endiguement. La Tour-de-Trême, point de bifurcation des routes de Gruyères et de Charmey, des lignes électriques Bulle-Montbovon et Bulle-Broc ; parqueterie ; grand bâtiment scolaire ; Chenaux, 1781 ; la forêt de Boullayre ; au loin, le manoir des comtes de Gruyère, perché sur la colline. La Sarine, rive gauche, rive droite ; partie de l'ancienne église de Broc.

Broc, village industriel ; incendié dans la nuit du 27 au 28 juillet 1891 ; 30 à 40 maisons s'abîmaient dans un brasier immense. Développement de cette localité ; 440 habitants avant l'incendie ; aujourd'hui, la population a quintuplé ; fabrique de chocolat Cailler, 1,300 ouvriers ; usine hydro-électrique sur la Jogne pour la force motrice et l'éclairage de l'usine. Chapelle de Notre-Dame des Marches, au pied de la dent de Broc, sur un monticule, à 20 minutes du village ; cet oratoire attire chaque année de nombreux pèlerins ; il est devenu célèbre à la suite de la guérison miraculeuse de Léonie Andrey, le 17 mai 1884 ; pèlerinage annuel fribourgeois en septembre.

Applications.

Lecture : lectures géographiques, chap. 21, 22, parties se rapportant à la leçon ; chap. 26 : Le Montagnard ; chap. 41 : Le Moine mécanicien.

Rédaction : Description des gravures, pages 83, 100, 163. Le Moléson vu de chez nous. — Une promenade en Gruyère. —

Sujets locaux : La montée à l'alpage. — L'été à la montagne. — Notre bétail. — Un concours de bétail.

Chant : Le Ranz des vaches. — La Poya. — Un cantique à Notre-Dame des Marches (Feuille N° 12 de J. Bovet).

Sujet traité : Notre bétail.

A l'étable, chez nous, je compte sept vaches, deux génisses, un taurillon et deux veaux. Cinq de nos vaches appartiennent à la race blanche et noire. L'une est bien belle et surtout, bonne laitière. Nous l'appelons la Reine. Elle est, en effet, la reine de notre étable. Ses cornes petites et fines forment deux arcs gracieux sur une jolie tête avec une étoile noire au front. Les deux autres vaches ont le manteau blanc et rouge. Les génisses, le taurillon et les veaux ont les couleurs fribourgeoises. Papa a l'intention de vendre les animaux au pelage pie-rouge afin d'avoir un troupeau franc.

Le matin et le soir, je me livre avec plaisir aux travaux de l'étable. C'est moi qui donne le lait aux veaux. On ne le leur épargne guère, car si l'on veut posséder du bon bétail, il faut faire des sacrifices. J'étrille souvent les vaches ; j'aime à les voir propres.

Nous avons encore une jument, Finette, avec son jeune poulain que nous appellerons le Brun. Comme il m'amuse ce poulain avec ses vives gambades dans le parc que nous lui avons réservé près de la maison. Bonne petite bête ! Qu'elle profite de courir en liberté ; bientôt, viendra pour elle l'âge des durs travaux.

Nous faisons partie d'un syndicat d'élevage et nous avons obtenu plusieurs primes. Notre bétail bovin est assuré, car celui qui a des bêtes, aura des pertes, dit un proverbe. Mais, grâce à l'assurance, les pertes sont moins sensibles.

PH. DESSARZIN.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Méthodes d'enseignement. — L'induction habitue les élèves et surtout les élèves déjà grands, à trouver, au moyen du raisonnement, une partie de ce qu'on veut leur enseigner. Cette méthode consiste à partir d'exemples ou de cas particuliers pour remonter, d'argument en argument, au principe, à la règle, à la loi qui les régit. Très éducative à cause du travail de recherche qu'elle exige, et, par suite, de l'effort de réflexion qu'elle demande, l'induction ne peut néanmoins être toujours employée comme méthode d'enseignement, à cause des difficultés, insurmontables parfois, qu'a l'intelligence à aller, même du connu à l'inconnu. Aussi est-il nécessaire de recourir à une seconde méthode, correspondant à une deuxième manière de raisonner, à la méthode *déductive* qui, à l'inverse de la *méthode inductive*, part du principe à démontrer, ou de la règle établie, en les confirmant ensuite par des exemples particuliers.

La méthode déductive, ainsi que la méthode inductive, s'emploie dans tous les cours. Au cours préparatoire et au cours élémentaire on en use dans les premières leçons de français et de calcul, et aussi dans les premières leçons de morale, simultanément avec les autres méthodes et combinées avec elles ; mais, tout cela, d'une façon toujours assez rudimentaire ; car c'est surtout au cours moyen et au cours supérieur que les deux méthodes formatrices du raisonnement sont, ou alternativement ou simultanément employées. Parlons en premier lieu de l'enseignement de la *langue* pour lequel la méthode déductive est de beaucoup préférable à l'induction. Les règles grammaticales équivalent, grâce à une convention basée sur des données rationnelles, à des principes fixes ; il en résulte que, poser la règle et en déduire des exemples, laisse beaucoup moins livrée à l'arbitraire et aux fantaisies de chacun une langue qui doit être l'organe de la pensée universelle, c'est-à-dire l'expression de la vérité. Il en est de même des *mathématiques*, enseignement positif par excellence, qu'il ne faut pas exposer aux tâtonnements des recherches sujettes à l'erreur ; mais établir sur des principes clairement énoncés que l'on démontre ensuite à l'aide d'exemples. Le principe bien compris et la formule apprise par cœur, il devient possible de faire retrouver, dans une revision, ce principe, au moyen d'exemples, comme on peut utilement aussi faire retrouver les règles grammaticales dans une dictée, une lecture, ou un texte d'analyse. La *morale* se prête, elle aussi, à l'emploi alternatif des deux méthodes, mais avec les jeunes enfants des cours préparatoires et élémentaire il est souvent préférable, lorsque leur intelligence n'est pas très ouverte, de commencer à poser un principe, dont